

VILLE DE REIMS

SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT REGLEMENTE AFFICHAGE DES PLACES DISPONIBLES SUR LES MARCHES

MARCHES	NOM DU COMMERCIANT LIBERANT SA PLACE	COMMERCE EXERCE AVANT VACANCE DE LA PLACE	METRAGE	OBSERVATIONS	NUMERO	NOM DU COMMERCIANT AUQUEL LA PLACE A ÉTÉ ATTRIBUEE
WILSON	BELATTAR MUSTAPHA	BAZAR	8 ML			
BOULINGRIN VENDREDI	EX PLACE SBAL NABIL	BOULANGERIE	3 ML	ETAL HISTORIQUE		
BOULINGRIN SAMEDI ETAL HISTORIQUE	LADAM ANNICK	PRODUCTEUR	7 ML			
	TORCHET CHRISTOPHE	PRODUCTEUR	4 ML			
RUE DE MARS	EX PLACE DEFOSSER LAURENT	PATE CROUTE	2 ML			
CROIX ROUGE	EX PLACE MATBOR ZINNAT	CONFECTION	6 ML			
	BELATTAR MUSTAPHA	BAZAR	8 ML			
ST ANNE	EX MATBOR ZINNAT	CONFECTION	12 ML			
	DINPARAST SAID	POULETS	12 ML			
	MARTIN CHRISTOPHE (LEFRANC)	BOUCHERIE	8 ML			
	SUR PLACE FOSTIER	COUSSINS	3 ML			
JEAN JAURES	EX PLACE QUILFEN YANN	POULETS	8 ML			
	SUITE HELSTROFFER JEAN-PIERRE	LIVRES	2 ML			
	SUITE KLEINEAU	PRODUCTEUR	2 ML			
	BELATTAR MUSTAPHA	BAZAR	6 ML			
	EX PLACE DELAITRE CHARLES	LIVRES	12 ML			
JEAN MOULIN	DRANCOURT GEORGES	CHAUSSURES	6 ML			
SAINT MAURICE	EX PLACE RIHAY	FROMAGES	7 ML			
CHATILLONS	BELLATAR MUSTAPHA	BAZAR	6 ML			
	DRANCOURT GEORGES	CHAUSSURES	4 ML			
LUTON	SUITE STE BAHOUCHE	FRUITS/LEGUMES	6 ML			
	BOUTARD YOUNDIE	CHAMPIGNONS	5 ML			
CARTERET	BRUCK VALERIE	FROMAGES	8 ML			
MARCHE AUX LIVRES	LEDNECZKI MARGARET		10 ML			
	MICHEAU SANDRA		10 ML			
	EX PLACE GRANDMAITRE		10 ML			

LE TITULAIRE D'UNE NOUVELLE PLACE FIXE DEVRA OCCUPER CELLE-CI, DES LE PREMIER JOUR SUIVANT L'EXECUTION DU TABLEAU D'AFFICHAGE

LES DESISTEMENTS NE SONT PAS AUTORISES

resser leur demande par écrit (format commercial) à Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims, au Service Gestion du Domaine Public et Stationnement Réglementé - 1 rue Vauthier Le Noir - 2eme étage avant le vendredi (12 heures) qui suit la date d'

Si aucune candidature susceptible d'être retenue dans le délai imparti, l'Administration Municipale se réserve le droit d'en disposer à son gré.

Fait à reims, le 30 Mai 2024
Pour le Maire,
Le Conseiller municipale délégué,

Claude PIQUARD

